

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0735
Facture Date	8 janvier 2024
Date échéance	26 janvier 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Yacine OUAZZANI
yac.ouazzani@gmail.com

Retrouvez les photos de votre chambre au ZANZIBARI [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre chambre au THE RESIDENCE [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Vol A/R QATAR AIRWAYS Départ de Genève le 18 février 2024 à 15h15, arrivée le 19 février 2024 à 08h10 à Zanzibar (escale 3h15 à Doha), Retour le 28 février 2024 depuis Zanzibar à 22h50, arrivée à Genève le 29 février 2024 à 13h35 (escale 4h05 à Doha).	2 647,63 €	2 647,63 €
1	Hotels THE ZANZIBARI NUNGWI 4 nuits chambre vue jardin petits déjeuners inclus THE RESIDENCE KIZIMKAZI 5 nuits villa jardin avec piscine privée demi pension incluse 19 au 28 février 2024 2 adultes Tous les transferts avec un chauffeur privé sont inclus dans le prix	2 942,37 €	2 942,37 €

Sous Total	5 590,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-5 590,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé